



ANNEXE FINANCIERE DU DISTRICT DE FOOTBALL DE SEINE-MARITIME

(Tarifs validés lors du Comité de Direction du 29/06/2022)

DROITS D'ENGAGEMENTS

Championnats et plateaux :

• Equipe Seniors et Vétérans	56,00 €
• Equipe U18	40,00 €
• Equipe U15	37,00 €
• Equipe U13	33,00 €
• Equipe U11	25,00 €
• Equipe U9	15,00 €
• Equipe U7	10,00 €
• Equipe Seniors et vétérans à 8	30,00 €
• Equipe U14-U15-U17-U18 à 8	25,00 €
• Equipe Futsal Seniors	50,00 €
• Equipe Futsal U13-U14-U15-U17-U18	20,00 €

Coupes et challenges :

• Seniors et Vétérans	55,00 €
• U18	40,00 €
• U15	35,00 €
• U13	gratuit
• U11	gratuit
• Seniors à 8	25,00 €
• U14-U15-U16-U17 à 8	20,00 €
• Futsal Seniors	40,00 €
• Futsal U14, U15, U17-U18	30,00 €
• Futsal U13	gratuit

PARTICIPATION AUX FRAIS DE GESTION

Championnats et plateaux :

• Equipe Seniors AM D1	200,00 €
• Equipe Seniors AM D2	165,00 €
• Equipe Seniors AM D3-D4	130,00 €
• Equipe Seniors matin D1	180,00 €
• Equipe Seniors matin D2	160,00 €
• Equipe Seniors matin D3	130,00 €
• Equipe Vétérans	130,00 €
• Equipe U18	50,00 €
• Equipe U15	40,00 €
• Equipe U13	40,00 €



• Equipe U11	35,00 €
• Equipe U9	25,00 €
• Equipe U7	20,00 €
• Equipe à 8	40,00 €
• Equipe Futsal	20,00 €
• Retard règlement des droits d'engagements et de la participation forfaitaire à la gestion	100,00 €
• Non-respect de la date d'engagement	90,00 €

Coupes :

• Seniors et vétérans	10,00 €
• U18, U15, U17, U14-U13	gratuit

CONDITION DE PARTICIPATION

• Non-respect des Règlements Généraux	100,00 €
---------------------------------------	----------

CONSEQUENCE DES FORFAITS

Championnats et coupes :

- Equipe déclarant forfait dans les délais réglementaires (par match) :
 - ➔ Montant des droits d'engagement en championnats ou plateaux multiplié par 2
- Equipe déclarant forfait sur le terrain (par match) :
 - ➔ Montant des droits d'engagement en championnats ou plateaux multiplié par 3
- Equipe déclarant forfait général (en tenant compte des sommes précédemment versées) :
 - ➔ Montant des droits d'engagement en championnats ou plateaux multiplié par 10
- Abandon de terrain (avec match perdu) :
 - ➔ Montant des droits d'engagement en championnats ou plateaux multiplié par 3
- Arrêt du match pour non-respect du nombre de joueurs minimum (toutes catégories) :
 - ➔ Montant des droits d'engagement en championnats ou plateaux

Plateaux et Challenges :

- Equipe déclarant forfait dans les délais réglementaires (par match) :
 - ➔ Montant des droits d'engagement (plateau) multiplié par 2
- Equipe déclarant forfait sur le terrain (par match) :
 - ➔ Montant des droits d'engagement (plateau) multiplié par 3
- Equipe déclarant forfait général (en tenant compte des sommes précédemment versées) :
 - ➔ Montant des droits d'engagement (plateau) multiplié par 10
- Abandon de terrain (avec match perdu) :
 - ➔ Montant des droits d'engagement (plateau) multiplié par 3
- Arrêt du match pour non-respect du nombre de joueurs minimum (toutes catégories) :
 - ➔ Montant des droits d'engagement (plateau)



RESERVE – RECLAMATION – EVOCATION (frais de dossier)

- | | |
|--|----------|
| • Réserve et réclamation (1 ^{ère} instance) | 40,00 € |
| • Appel (2 ^{ème} instance) | 100,00 € |
| • Evocation | 42,00 € |

FEUILLE D'ARBITRAGE

- | | |
|--|---------|
| • Amende pour insuffisance dans la rédaction de la feuille d'arbitrage Seniors M & F | 15,00 € |
| • Amende pour insuffisance dans la rédaction de la feuille d'arbitrage Jeunes M & F | 10,00 € |
| • Amende pour envoi hors délai de la feuille d'arbitrage | 20,00 € |
| • Amende pour FMI non transmise dans les délais après la rencontre | 20,00 € |
| • Amende pour FMI non utilisée | 30,00 € |
| • Frais d'arbitrage non réglés ou réglés hors délais | 50,00 € |
| • Absence de feuille d'arbitrage après réclamation | 70,00 € |
| • Amende pour non-utilisation de la feuille d'arbitrage correspondant à la rencontre concernée | 17,00 € |

Amende pour constitution de dossier :

- | | |
|---|----------|
| • Courrier insuffisamment affranchi | 6,00 € |
| • Amende pour participation à la rencontre d'un joueur suspendu | 220,00 € |
| • Falsification de feuille de match ou établissement d'une feuille de match de complaisance | 550,00 € |
| • Amende pour fraude sur identité d'un joueur, falsification de licence ou comportement frauduleux | 550,00 € |
| • Amende pour organisation d'un tournoi ou challenge sans autorisation de l'organisme compétent (par catégorie) | 100,00 € |
| • Amende pour organisation d'un tournoi U7-U9 avec classement (par catégorie) | 300,00 € |
| • Amende pour participation à un tournoi U7-U9 avec classement (par catégorie) | 100,00 € |
| • Amende match perdu pour faits disciplinaires ou arrêté pour faits disciplinaires | 300,00 € |
| • Non-respect de la catégorie d'âge, absence de surclassement, infraction à la règle de la mixité | 31,00 € |
| • Participation à plus d'une rencontre deux jours consécutifs | 85,00 € |
| • Amende pour fraude du nombre de matches joués en équipe supérieure | 65,00 € |
| • Non-respect délai de paiement pour solde après rappel | 100,00 € |
| • Absence du traçage du terrain | 40,00 € |
| • Amende pour chaque joueur changeant d'équipe contrevenant aux dispositions de l'article 3 des RG des compétitions du DFSM | 46,00 € |
| • Amende pour chaque joueur non licencié dans un match officiel | 92,00 € |
| • Amende pour chaque joueur non qualifié à la date du match dans un match officiel | 45,00 € |
| • Amende pour licence non présentée | 5,00 € |
| • Remboursement des frais kilométriques (par km) | 1,40 € |
| • Absence pour absence de numérotation de maillots, numérotation non réglementaire ou manque de corrélation entre le n° du maillot et l'inscription sur la feuille de match | 20,00 € |



AVERTISSEMENT – EXCLUSION

- Pour toutes les catégories seniors et les U18
 - ➔ 1er avertissement 16,00 €
 - ➔ 2^{ème} avertissement 21,00 €
 - ➔ 3^{ème} avertissement 22,00 €
 - Pour toutes les autres catégories jeunes
 - ➔ Tout avertissement 13,00 €
- Exclusion 41,00 €
Notification de sanction 10,00 €

ABSENCES

- Association non représentée à l'assemblée générale (physiquement ou par pouvoir) 120,00 €
- Dirigeant ou joueur non-excuse ne répondant pas à une convocation du district (plus deux matches de suspension ferme) 90,00 €
- Tout club non représenté par au moins 50 % des personnes dûment convoquées à une audition du district 90,00 €

DIVERS

ARBITRAGE

- Candidature à l'examen d'arbitre stagiaire 80,00 €
- Frais dossier arbitre auxiliaire (formation et recyclage) 25,00 €

SURTAXE JOURNEE DES JEUNES

- Minimum demandé : R1 & R2 50,00 €
- Minimum demandé : R3 40,00 €
- Minimum demandé : D1, D2 et Entreprise 40,00 €